

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5g1. PLAN DE ZONAGE - Grandchamp (est)

ZONES URBAINES

- Qu** Bourg
- Qb** hameau dispersé
- Qc** activité
- Qd** centre historique
- Qe** pôle d'équipement
- Qf** renouvellement urbain

ZONES A URBANISER

- Aa** habitat à court terme
- AAb** habitat à long terme
- AAc** activité à court terme

ZONES AGRICOLES

- Aa** agriculture
- Ab** habitat en zone agricole
- Ac** activité ou alto en zone agricole
- Ad** agriculture et sensibilité paysagère
- Ae** équipement en zone agricole
- Af** pôle de loisirs en zone agricole

ZONES NATURELLES

- Na** espace naturel à protéger
- Nb** habitat en zone naturelle
- Nc** activité en zone naturelle
- Nd** protection des captages potagers
- Ne** équipement en zone naturelle
- Nf** pôle de loisirs en zone naturelle

RÈGLES COMPLÉMENTAIRES

emprise autorisée (L.123.1.3-19) et nombre correspondant

loti agricole pouvant changer de destination (R.123.1.2) et nombre correspondant

emprise bâtie classée (L.120.1.1)

ÉLÉMENT DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE À PROTÉGER
(L.123.1.3.12.2° - R.123.1.13)

- haie, alignement ou rideau d'arbres, ripisylve...
- verger, bois, bocquet, bande bâtie, parc, jardin arboré...
- arbre isolé ou bouquet d'arbres
- plan d'eau, mare

RISQUES

- zone inondable issue de la base de données "inondables"
- zone inondable identifiée par les élus
- zone de sécurité réglementaire aux abords de site
- zone de sécurité aux abords de site issue d'une analyse de risque
- indice de cavité souterraine
- ancienne décharge

A TITRE INFORMATIF

- limite communale
- boisement
- eau en surface
- zone humide
- carte altimétrique
- zone de recul aux abords de stations d'épuration

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2015

David Boudaoud architecte ddp et urbanisme - Philippe Annot architecte ddp et urbanisme - Fabrice de l'Ornière paysagiste ddp et urbanisme

